





4 bis, avenue des Cévennes – 91940 LES ULIS 01.69.07.93.70 - c.o.ulis@orange.fr / www.c-o-ulis.fr

SECTION: Taekwondo

BULLETIN D'ADHESION saison : 2024 /2025

Réserver au traite	ement de dossier
□ Certificat médicale□ Photo	☐ Cotisation☐ Dobok
Nom	Prénom
Date de naissance : / /	Sexe : M 🔲 / F 🔲
Adresse :	
Résidence :	
Code Postal :Vill	e:
Tel pour adhérent Adultes :	/
Groupe: 3 4 5/6 7/8 9/10 11/15 16 et	+ Compétiteurs Adultes Musculation loisirs
	1013113
Nom et prénom de la mère pour les mineurs : Tél : / / / Mail : Nom et prénom du père pour les mineurs :	
Tél: / / / Mail:	
Votre entreprise pourrait-elle aider le club ?	OUI 🗖 / NON 🗖
Autorisation Parentale – Obligatoire si adhérent mi	neur
J'autorise mon enfant à pratiquer le Taekwondo dan affiliée à la Fédération Française de Taekwondo et D J'autorise également mon enfant à effectuer les dép véhicules des parents bénévoles accompagnants. Fait aux Ulis le	isciplines Associées sous la référence 910843.























Clause d'image – Barrer si refus





4 bis, avenue des Cévennes – 91940 LES ULIS 01.69.07.93.70 - c.o.ulis@orange.fr / www.c-o-ulis.fr

1				
J'autorise le C.O.Ulis à utiliser l'image de l'adhérent	durant la saison 202 . /202 .			
	r le club d'affiches et de présentations électroniques			
ainsi que sur le site internet du club.	·			
Fait aux Ulis le	Signature			
And the state of t				
Attestation d'information sur les assurances - C	-			
J'atteste avoir pris connaissance des garanties d'assi	urance liées à l'adhésion au C.O.Ulis.			
Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article 38 de loi n°84-610 du 16 juillet 1984, des				
• •	omplémentaires susceptibles de réparer les atteintes			
portées à mon intégrité physique.				
portees a mon integrite physique.				
Fait aux Ulis le	Signature			
<u></u>				
Acceptation du règlement intérieur et le protoc	<u> </u>			
L	·			
J'atteste avoir lu le règlement intérieur, le protocole	sanitaire et vouloir les annliquer tout au long de la			
	Samual C Ct voulon les appliques tout au long de la			
saison lors des entrainements et des compétitions.	. sameane et vouloir les appliquer tout au long de la			
•	e non-respect du règlement et du protocole sanitaire.			
•	,, ,			
•				
J'ai bien conscience des sanctions possibles en cas d	e non-respect du règlement et du protocole sanitaire.			

« Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à gérer votre adhésion au Club Omnisports des Ulis.

Ces données seront conservées pendant votre adhésion et seront détruit 5 ans après votre départ, La non-fourniture de ces données peut avoir pour conséquence l'impossibilité de conclure ou exécuter votre adhésion.

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel et la rectification des données inexactes. Vous pouvez demander l'effacement des données et la limitation du traitement, dans les limites prévues par la législation applicable. Vous disposez du droit à la portabilité des données à caractère personnel que vous avez fournies au Club Omnisports des Ulis, dans les conditions prévues par la législation applicable. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication après votre décès de vos données à caractère personnel traitées par le club, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Vous pouvez exercer les droits dont vous disposez en écrivant à l'adresse : c.o.ulis@orange.fr »





















4 bis, avenue des Cévennes – 91940 LES ULIS 01.69.07.93.70 - c.o.ulis@orange.fr / www.c-o-ulis.fr

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- Le présent dossier renseigné
- Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique de Taekwondo
- Le payement intégral
- 1 photo

TARIFS - SAISON 2024/2025

	<u>, </u>		
	Cotisation section et	Licence	MONTANT TOTAL
	Adhésion Club	fédérale	A payer
	Omnisports des Ulis		
	(40€)		
3 / 4 ans	185 €		<mark>185€</mark>
5 / 6 ans	225 €		<mark>225€</mark>
7 à 15 ans	245 €		<mark>245€</mark>
A partir de 16 Ans	265 €		<mark>265€</mark>
compétiteurs	245 €		<mark>281 €</mark>
		36€	
Adultes loisirs			
Mercredis /Vendredis	175€		<mark>175 €</mark>
Cardio/Endurance/			
Renforcement			
Mise en forme +18 ans et Salle de musculation	125 €		<mark>125€</mark>
Dobok (Tenue de Taekwondo):			
(3/6 ans : 25 €)			<mark>€</mark>
(7à15 ans : 30€)			<mark>€</mark>
(A partir de 16 ans : 35€)			<mark>€</mark>
Réduction/			
Pass'port , Mairie			E
	Total		<mark>= €</mark>

-10 € pour les 2 personnes de la même famille soit 20€ pour les deux , -15 € pour 3 (45€ pour les 3) et -20 € pour 4 (80€ pour les 4)

Les chèques ANCV (sport/vacances) sont acceptés

Total à payer :€	Chèques				
Oui Non	N° de chèque	Banque	Non du titulaire	Montant	
Chèques Espèces	1-				1
	2-				1
	3-				
	4-				Ī
	5-				1

(Possibilité de payer en 5 fois maximum par chèques uniquement)



















Taekwondo

4 bis, avenue des Cévennes – 91940 LES ULIS 01.69.07.93.70 - c.o.ulis@orange.fr / www.c-o-ulis.fr

Qu'est-ce que l'Omnisports?

C'est une manière de penser, regarder et pratiquer le sport de la compétition au loisir, du bien-être à la santé

Le Club Omnisports des Ulis

Le Club Omnisports des Ulis regroupe 28 sections sportives sur le territoire des Ulis.

Cette entité centralisatrice permet aux différentes sections, dont la nôtre, de fonctionner plus simplement :

- Aide à la gestion administrative, à la trésorerie, à la communication, ...,
- Simplification des relations avec les différents services de la Mairie (gestion des équipements, service des sports, ...),
- Aide à la recherche de financements externes afin de maintenir les budgets,
- Mutualisation des bonnes pratiques entre les sections afin d'être plus efficace et de rationaliser les coûts.

Cette approche permet de décharger le bureau de la section de nombreuses tâches administratives et de permettre de se focaliser sur la gestion sportive et les activités proposées aux adhérents.

Qu'est-ce que le Taekwondo?

Le Taekwondo est un sport olympique depuis 2000 (Sydney). Le Taekwondo est, dans son essence, un art de se vaincre soi-même.

Le Taekwondo devient de plus en plus populaire. En Corée, il fait partie du programme d'éducation physique. Il permet d'acquérir un esprit d'équipe.

C'est une discipline pouvant être pratiquée par toutes et tous quel que soit le niveau sportif acquis.

Le sport bien sûr, mais aussi l'amitié avec le plaisir de se retrouver ensemble pour une passion commune.

La Section Taekwondo

La section est active depuis 1986, les cours sont assurés par 2 professeurs diplômés d'état (DEJEPS)assister par deux professeurs diplômés fédérales (DAC).

La Section propose :

- Des séances de Taekwondo en loisirs /compétitions pour tous les niveaux de débutants à confirmés <u>dès 3 ans</u>
- Des séances de remise en forme pour adultes.

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB OMNISPORTS DES ULIS

- 1- L'adhésion au Club Omnisports des Ulis implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultables au club et sur son site internet. Elle implique des droits et des devoirs.
- 2- L'adhésion n'est effective qu'après avoir répondu aux obligations de présentation d'un certificat médical de non contre-indication suivant les critères du code du sport ou les directives fédérales de la discipline concernée.
- 3- L'adhésion n'est effective qu'après règlement d'une adhésion annuelle au club, d'une cotisation annuelle à la section et éventuellement d'une cotisation fédérale. Il sera délivré une carte d'adhérent nominative donnant droit à candidature à toutes les instances représentative du club conformément aux statuts
- 4- Chaque adhérent sera représenté au comité directeur par son président de section ou un de ses représentants suivant les statuts de club.
- 5- L'absence non justifiée de participation au Comité Directeur entrainera une amende forfaitaire progressive de 30, 50, 100 euros.
- 6- Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
- 7- La responsabilité du club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entrainement ou de convocation pour une compétition et pour la seule durée, de l'entrainement ou de la compétition.
- 8- L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affichage sur le lieu de l'entrainement ou par voie électronique.
- 9- Toute absence d'adhérent doit être signalée au responsable de la section. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou à son représentant légal.
- 10- Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entrainements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section. (art. 33 des statuts).
- 11- En cas d'urgence, les secours habilités seront alertés et prendront toutes décisions qu'ils jugeront nécessaires.
- 12- Le Club Omnisports des Ulis peut utiliser et diffuser les images concernant l'adhérent. En application de la loi informatique et liberté, l'adhérent pourra exercer son droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression.















